PENMARCH

# COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

# DU CONSEIL PORTUAIRE

# EN DATE DU 5 JANVIER 2016

**Étaient présents** : Voir liste d'émargement jointe au présent compte rendu.

***ORDRE DU JOUR*** :

- Fixation des tarifs 2016
- Rapport d'activité 2015 ;
- Questions diverses
  - ✓ Révision du règlement des ports de plaisance

## FIXATION DES TARIFS 2016

Monsieur Raynald TANTER, Maire, ouvre la séance en présentant l'ordre du jour de la présente réunion. Il passe ensuite la parole à Monsieur Maurice LE FLOCH, Adjoint aux affaires économiques. Celui-ci propose que les tarifs actuels ne soient pas augmentés. La création d'un macaron à la journée pour l'accès aux cales de Kérity et de Saint Guénolé est évoquée pour un montant qui serait fixé à 5 €.

Le Conseil Portuaire donne un avis favorable sur ces propositions.

## RAPPORT D'ACTIVITE 2015

Monsieur Frédéric POURCHASSE, Conseiller Municipal délégué au nautisme, présente le rapport d'activité 2015.

En ce qui concerne les recettes, il apparaît une fraction d'impayés très minime. Pour le macaron d'accès à la cale raide, il donne droit aux installations de Kérity et de Saint Guénolé. Le nombre de macarons vendus a sensiblement augmenté, de 13 à 44, mais il n'est pas possible d'avoir une répartition entre ports. Un reproche entendu : l'accès à la cale de Saint Guénolé était auparavant gratuit. Cette observation n'est cependant pas recevable, car la cale était réservée aux professionnels. Certains usagers n'hésitent pas à utiliser la cale située quai des sardiniers pour éviter de payer ce droit d'accès. La pose de barrières automatiques, évoquée, apparaît beaucoup trop onéreuse pour le gain espéré. Les agents communaux assermentés poursuivent leur surveillance.

La liste d'attente pour les mouillages communaux de Kérity est stable : 37. Monsieur Christian BOENNEC évoque une caution pour éviter une double inscription dans deux ou plusieurs ports. Cette idée ne semble pas devoir être retenue, au vu de la taille de notre structure. Monsieur Denis STEPHAN dit que l'on avait réussi auparavant à réduire les délais d'attente lors de la création de

nouveaux mouillages, mais il n'y a plus de place. Monsieur Christian BOENNEC évoque une possibilité au sud du bassin, pour une dernière zone de mouillage.

## REFONTE DU REGLEMENT DES PORTS DE PLAISANCE

Monsieur Frédéric POURCHASSE évoque la nécessité d'une refonte du règlement des ports de plaisance. Il demande qui, parmi les membres présents possède ce règlement. Il n'y a pas unanimité à ce sujet. Il est donc proposé de le redistribuer. Un affichage sur le bureau du port parait aussi opportun. Monsieur Michel LABIDURIE évoque également la possibilité d'un téléchargement.

Monsieur Frédéric POURCHASSE revient ensuite sur la nécessité d'une refonte du document. En effet, il n'y est évoqué que le port de Kérity. Des informations sont à mettre à jour, et il n'y a que 5 à 6 lignes sur les mouillages dits « forains ». Le Conseil Portuaire sera pleinement associé à la refonte du règlement.

## ZONES DE MOUILLAGE D'EQUIPEMENTS LEGERS DE PLAISANCE

Monsieur Frédéric POURCHASSE rappelle le projet de création d'une ZMEL, qui pourrait intervenir en 2017, si l'étude d'impact n'apparait pas trop lourde.

Les mouillages forains peuvent présenter un danger, une déclaration à la Mairie s'avère nécessaire avant leur mise en place. La collectivité procèdera à l'enlèvement des corps morts dangereux.

Monsieur Michel VARIEL évoque les conflits entre mouillages privés. L'antériorité prime pour l'installation.

Monsieur Michel VARIEL évoque également le danger présenté par la présence de plongeurs à Saint Pierre. Monsieur Maurice LE FLOCH soulève le problème de l'évolution des paddles à Kérity qu'il faut réglementer. Monsieur Michel VARIEL parle aussi des clauses d'attributions et de cession des mouillages ; il faudra inclure ces points dans le règlement intérieur.

Le Conseil Portuaire rappelle le problème des bateaux ventouses sur la partie ouest du port de Kérity. Monsieur Marc GOUTTE dit que le stationnement peut être nécessité par la recharge des batteries. Monsieur Robert CRIQUET pense que le port de Kérity pourrait servir de port d'escale à l'instar du port de Pont Aven. Monsieur Raynald TANTER précise que cela n'est pas évident. Ceci suppose une étude courantologique, à l'exemple du port de Lesconil.

Monsieur Frédéric POURCHASSE conclut sur la ZMEL : les mouillages de Pors Carn ne seront plus autorisés au fur et à mesure que les propriétaires cesseront de les utiliser. Par ailleurs, l'avantage principal est financier pour les propriétaires de mouillage ; la redevance due à l'Etat est réduite à 75 € au lieu de 125 €. A la Commune de bien déterminer le nombre de mouillages concernés, qui servira de base au calcul de la redevance de la DDTM.

## QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Frédéric POURCHASSE informe le Conseil Portuaire de la mise en place de dispositifs de sécurité sur les échelles et de la consolidation de la cale raide. Deux nouveaux parcs à prames ont été mis en place. Il informe que les annexes qui ne sont plus utilisées et qui se trouvent devant la propriété de Monsieur Jacques MAURICE vont être enlevées. Une ou deux chaines vont être posées pour accueillir de nouvelles annexes.

Loin d'être abandonnée, l'étude se poursuit pour l'élargissement de la cale raide de Kérity. Monsieur Frédéric POURCHASSE rappelle l'intégration de la cale raide de Saint Guénolé dans la gestion communale.

Les travaux de mise hors d'eau du corps de garde restent à effectuer. Monsieur Frédéric POURCHASSE évoque l'audit sur les ouvrages de défense, le mur situé devant le lotissement des Etocs paraissant une priorité. Il informe d'une étude sur la Commune de « Nautisme en Finistère » ou apparaissent plusieurs pistes. Enfin, un affichage plus précis sera mis en place pour l'utilisation de la cale raide et le stationnement des remorques sur les parkings. Il donne ensuite la parole à l'Assemblée.

Monsieur Christian BOENNEC a recensé plusieurs points dont certains ont déjà été présentés par Monsieur Frédéric POURCHASSE. Certaines bouées ne sont pas sécurisées. Au nom de l'association des Marins et Amis du Port de Kérity, Monsieur Christian BOENNEC souhaite un échéancier des travaux avec inscription au budget. Il demande un nouveau parc à prames sur l'espace restant disponible. A ce sujet, il semble que des espaces pourraient être libérés en enlevant les annexes abandonnées par les propriétaires. Un travail va être effectué à ce sujet. La signalisation d'entrée du port doit être rafraichie. Monsieur Christian BOENNEC présente également un système mobile pour le lavage des bateaux. Monsieur Raynald TANTER dit qu'il faut qu'un tel investissement soit mutualisé.

Monsieur Michel LODEHO souhaite, de son côté, qu'on rétablisse le projecteur halogène qui existait à Saint Pierre, avant les travaux d'aménagement de la pointe.

**Le Maire**
**Raynald TANTER**

MAIRIE DE PENMARCH
Finistère

# CONSEIL PORTURAIRE
# DU 5 JANVIER 2016

| TITULAIRES | SUPPLEANTS |
|---|---|
| Monsieur Raynald TANTER<br>Président<br>*Présent* | Monsieur Maurice LE FLOCH<br>*Présent* |
| | Monsieur Frédéric POURCHASSE<br>*Présent* |

**Membre du personnel communal appartenant au service chargé des ports**

| | |
|---|---|
| Monsieur Denis STEPHAN<br>*Présent* | Madame Gwénola GOURALOUEN<br>*Présente* |

**Représentant la Chambre de Commerce et d'industrie de QUIMPER**

| | |
|---|---|
| Monsieur Pierrick JONCOUR<br>*Absent* | Monsieur Jean Pierre LE PEMP<br>*Absent* |

**Représentant les services nautiques, construction, réparation et les associations sportives et touristiques liés à la plaisance, désignés par le Maire**

| | |
|---|---|
| Monsieur Marc GOUTTE<br>*Présent* | Monsieur Michel LABIDURIE<br>*Présent* |
| Monsieur Christian BOENNEC<br>*Présent* | Monsieur Xavier LE GALL<br>*Absent* |

Monsieur Régis LE MARC
*Présent*

Monsieur Jérôme DY
*Absent*

**Représentant le Conseil Général**

Madame Nathalie TANNEAU
*Présente*

**Représentant les pêcheurs désignés par le Maire**

Monsieur Eric BARIOU
*Présent*

Monsieur Cédric LE MOIGNE
*Présent*

**Représentant les navigateurs de plaisance désignés par le Comité Local des Usagers permanents du Port**

Monsieur Michel LODEHO
*Présent*

Monsieur José CLERC
*Absent*

Monsieur Robert CRIQUET
*Présent*

Monsieur Philippe CARVAL
*Présent*

Monsieur Michel VARIEL
*Présent*

Monsieur Jean Claude JEGOU
*Présent*